

Mouvement Luttes Solidarités Travail www.mouvement-LST.org

17 octobre 2007 - Journée mondiale du refus de la misère

Signature de la déclaration de solidarité Inauguration temporaire de la dalle à la mémoire des victimes de la misère

Place Kegeljan, Namur

Mot d'accueil

En présence de M. Rudy Demotte, Ministre-Président du Gouvernement wallon.

Monsieur le Ministre Président, Mesdames, Messieurs,

Si nous prenons la parole aujourd'hui, c'est en tant que familles et personnes qui résistent à chaque instant à la misère ou qui leurs sont solidaires au sein du mouvement LST.

C'est également au nom des associations ATD Quart-Monde, LST, Amnesty International, Vivre Ensemble qui depuis plusieurs mois portent la campagne de diffusion de la déclaration de Solidarité.

Nous voulons remercier tous celles et ceux qui se rassemblent aujourd'hui dans la volonté de témoigner des résistances à la misère des plus pauvres ici et ailleurs, espérant que ces engagements seront autant de sources de solidarités et de changements.

Nous voulons également remercier Monsieur Demotte, Ministre Président de la Région Wallonne pour sa présence ici en vue de signer la Déclaration de solidarité.

(Lecture de la déclaration de solidarité)

En ce moment dans de nombreux pays, des délégués des populations les plus pauvres déposent la « déclaration de solidarité » auprès de différentes instances.

Ce sont des Gouvernements, des Organisations de défense des travailleurs, des Organisations internationales, des Conseils communaux.

En ce moment, donc, une délégation dépose la déclaration de solidarité appuyée par des milliers de signatures auprès du Secrétaire Général de l'ONU.

En Belgique, une délégation des associations porteuses de la démarche dépose cette déclaration à la Chambre des représentants à Bruxelles.

Nous y sommes représentés par une famille qui est en recherche de logement depuis plusieurs mois.

En 1996, à l'occasion du 17 Octobre, des militants du mouvement LST et des amis se sont rassemblés ici devant ce qui devenait le Parlement wallon.

Nous disions que ce bâtiment historique garde, dans chacune de ses briques, la mémoire des résistances à la misère des plus pauvres. Rappelons-nous en effet que « l'Hospice St Gilles » a d'abord été « l'hôpital des pauvres » à Namur.

Par rapport à son affectation actuelle nous souhaitons que les parlementaires qui débattent dans ce lieu puissent eux aussi entendre les espérances des plus pauvres, leur soif d'être reconnus à travers leur résistance à la misère, comme parents, comme citoyens, dignes d'écoute et surtout de participation.

Aujourd'hui, c'est aussi un engagement qui se prend.

Nous savons qu'il nous faudra le construire au jour le jour dans un contexte de mondialisation davantage apte au développement d'inégalités, d'exploitations débridées tant de l'homme que de l'environnement, voir de répression.

Reconnaître que les plus pauvres sont les premiers acteurs à résister à la misère et qu'il faut impérativement prendre en compte leurs espérances, leurs réalités de vie pour construire une société plus juste et en progrès, relève du défi.

L'adhésion à la déclaration de solidarité traduit de la part des signataires cette volonté de relever ce défi.

En 1987, une dalle « à la mémoire des victimes de la misère » a été inaugurée sur le parvis des droits de l'homme à Paris.

Les mots suivants y sont gravés :

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré ».

En vingt ans, dans une trentaine d'endroits, des autorités de différents pays et régions ont décidés d'installer dans des endroits « symboliques » une copie de cette dalle pour se rappeler l'importance de ces mots.

Pour continuer à relever ce défi nous aimerions porter avec vous, Monsieur le Ministre Président et Mesdames et Messieurs les Parlementaires, le projet de pouvoir déposer également dans un endroit très proche de ce Parlement, ou à l'entrée de celui-ci, une copie de la Dalle inaugurée à Paris en 1987.

Nous en avons réalisé un exemplaire que nous « inaugurons » avec vous temporairement en cette journée.

Le 17 Octobre 1987

Des défenseurs des droits de l'Homme et du citoyen de tous pays se sont rassemblés sur ce parvis. Ils ont rendu hommage aux victimes de la faim, de l'ignorance et de la violence. Ils ont affirmé leur conviction que la misère n'est pas fatale. Ils ont proclamé leur solidarité avec ceux qui luttent à travers le monde pour la détruire.

Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré.

Père Joseph Wrésinski

Un ami a réalisé pour nous une traduction dans le Wallon que l'on rencontre le long de la Meuse entre Lustin et Andenne.

La ouç' qu'i gn-a dès djins qu'sont condan.nés à viker è l'misère, les drwèts dès djins sont macsôdés. I nos faut bouter tortos èchone po lès fé rèspècter.

Nous souhaitons à chacune et à chacun, et à vous aussi Monsieur le Ministre Président, Messieurs et Mesdames les parlementaires, de pouvoir mettre en œuvre de tels idéaux.

En vous remerciant.

Réalisé sur base du contenu des rencontres préparatoires.